

Expérimentation d'alternatives à l'achat pour les équipements

I. Perspectives Financières

C.Chevrier





Contexte

■ 2 modalités de financement d'un équipement :

- Achat « classique » de l'équipement et amortissement de l'investissement
- Location de l'équipement ou mise à disposition (alternative à l'achat)

■ Intérêt de la location si:

- Coût économique global plus intéressant sur la durée d'amortissement de l'équipement
- Fonctionnalités plus élevées sur la durée d'amortissement de l'équipement (flexibilité pour un appareil non pérenne, appareil fréquemment actualisé)

■ L'alternative à l'achat ne constitue pas un complément aux capacités d'investissement

- A hypothèse de recettes constantes, toute dépense de location (classe 6) vient minorer la capacité d'autofinancement et donc l'enveloppe d'investissement (classe 2)
 - équivalence entre la classe 6 et la classe 2 : nécessité de diminuer l'enveloppe d'investissements initialement prévue en fonction des dépenses transférées en exploitation
- Nécessité d'une analyse comparative précise pour vérifier que l'alternative à l'achat ne constitue pas une aubaine à court terme mais déficitaire à moyen terme



Démarche

■ Une démarche institutionnelle nouvelle et progressive

- Pas de précédent à l'échelle institutionnelle
- Nécessité d'une démarche progressive en termes d'équipements et d'enjeux financiers


■ Une démarche et des choix qui devront être objectivés :

- Analyse comparative systématique entre achat et location
- Contractualisation DG/ GH sur l'activité
- Evaluation médico-économique de la démarche et des choix effectués
- Poursuite et généralisation de la démarche en fonction des résultats de l'évaluation

■ Proposition d'initier la démarche en 2013 avec 3 catégories d'équipement :

- IRM
- Dialyse chronique
- Certains équipements de laboratoire dans un contexte particulier

Pour les IRM et les équipements de laboratoire:

- 
- Analyse du contexte et des conditions où la location pourrait être avantageuse
 - Analyse ad hoc pour chaque équipement



Alternative à l'achat et IRM

■ Analyse comparative ACHAT / LOCATION réalisée par l'AGEPS à partir des données réelles des marchés passés :

□ Hypothèses pour l'achat : 1 M€

- 1 upgrade (350 000 €) au bout de 5 ans
- Garantie 1 an + 98 500 € de maintenance
- Pas de frais financiers (la dette couvre des investissements nouveaux, le renouvellement est couvert par la CAF)

□ Hypothèses pour la location :

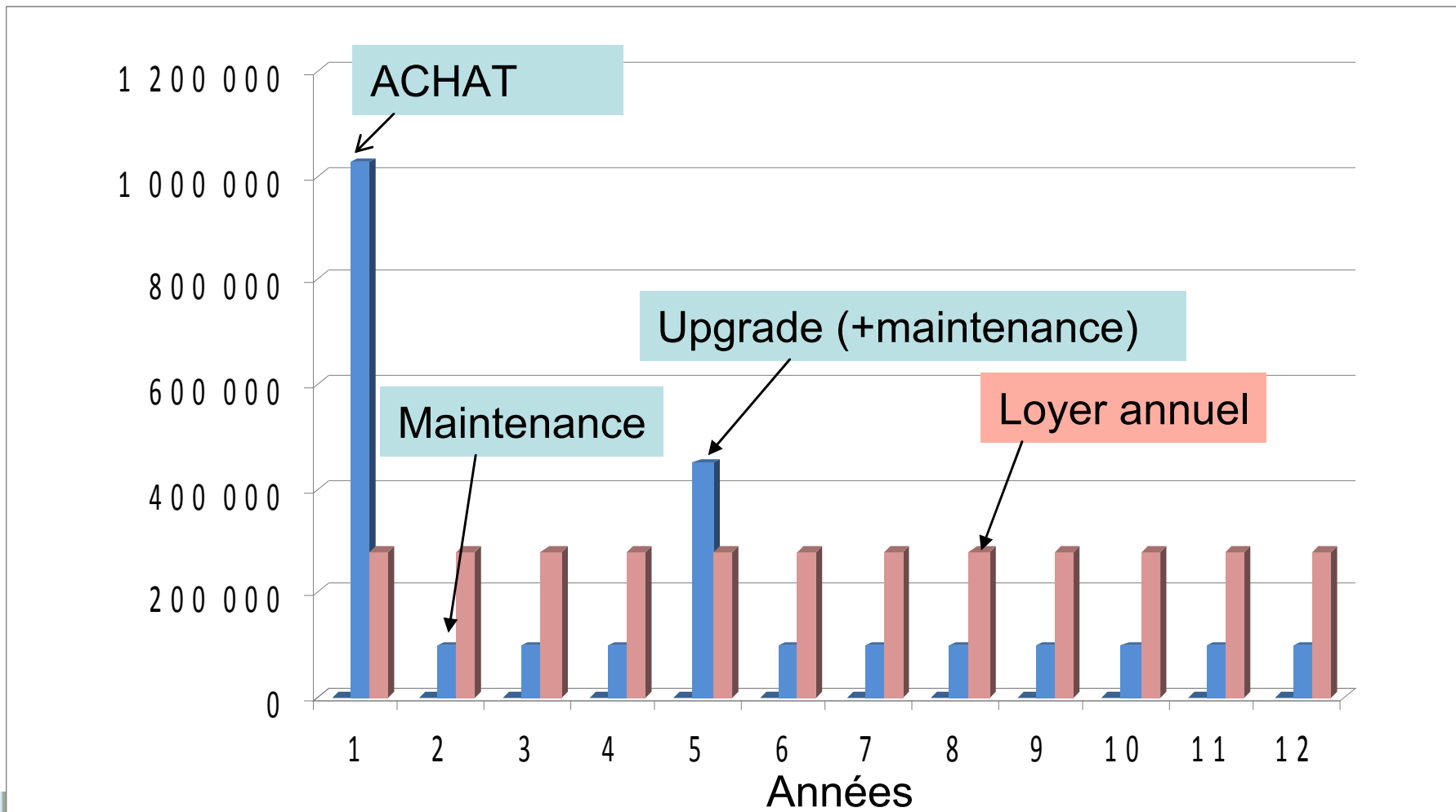
- Contrat sur 5 ans
- Loyer de 277 800 € / an

□ Hypothèses pour les forfaits techniques :

- Activité < 4500 actes / an : 207,18 € 7 premières années puis 154,26 €
- 4500 < Activité < 8000 : 74,16 €
- Activité annuelle > 8000 : 61,81 €



IRM : Dépenses annuelles ACHAT / LOCATION





Alternative à l'achat et IRM

- **Avantage à la location sur les 7 premières années**

- **Si l'activité est supérieure à 7 ans, avantage à l'achat. La location reste plus avantageuse si et seulement si le nombre d'actes externes est supérieur à 3500-3600 actes / an**

 - 80% d'activité externe pour un IRM réalisant 4500 actes / an

 - 90% d'activité externe pour un IRM réalisant 4000 actes / an

 - Ces pourcentages élevés d'activité externe sont plus facilement atteignables dans des sites avec plusieurs IRM et la spécialisation de l'un d'entre eux sur l'externe





Appareil de dialyse chronique

- **Piste d'économies mise en valeur dans le programme PHARE (amélioration de la performance des achats)**

- **Exemple du CHU de Lille :**
 - ❑ **Passation d'un contrat global équipement – maintenance – consommables pour 7 ans (durée réglementaire de renouvellement)**
 - ❑ **Gain de 20%**
 - ❑ **Coût moyen des consommables par séance : de 15,87 € HT à 12,62 € HT**

- **9 centres de dialyse chronique à l'AP-HP**
 - ❑ **94 postes de dialyse**
 - ❑ **De l'ordre de 52 000 séances par an**





Equipements de laboratoire

■ Intérêt de la location de certains équipements de laboratoire dans un contexte de faible visibilité sur l'activité et surtout dans la perspective des restructurations éventuelles

- Si pas possibilité d'attendre la finalisation des projets de restructuration;
- Si le coût des réactifs des machines d'anciennes génération augmentent.

■ Quelques types d'appareils pour lesquels les alternatives à l'achat pourraient être étudiées :

- Equipements peu coûteux par rapport aux dépenses de réactifs :
 - Automates de biochimie
 - Automates d'hématologie
 - Appareils d'analyse des gaz du sang



Les prochaines étapes (1/2)

- **Analyse de l'opportunité des équipements et priorisation en réunion technique équipements : en cours pour 2013:**
 - Phase 1 : analyse de l'opportunité de renouveler ou d'acquérir l'équipement
 - Phase 2 : analyse de la meilleure modalité de financement
 - **L'analyse des modalités de financement est seconde par rapport à celle sur l'opportunité**

- **Mise à disposition des marchés par l'AGEPS :**
 - **Le marché d'IRM notifié en 2012 comprend d'ores et déjà une variante « location »**

- **Dans les cas ciblés lors de la réunion technique équipements, établissement d'un dossier d'instruction sur la pertinence économique de l'alternative à l'achat (analyse DPM-DEFIP-AGEPS)**





Les prochaines étapes (2/2)

Si validation du dossier :

- contractualisation sur un niveau d'activité
- Suivi et d'évaluation

Révision de l'enveloppe d'investissement en équipements (classe 2) en fonction des montants de dépenses transférées en location (classe 6)





Alternatives à l'achat pour les équipements

II. Perspectives Médicales

G.Sebag



Les besoins & les règles du Jeu

- **LE PLAN EQUIPEMENT APHP : UN RETARD...COUTEUX :**
 - Perte de recettes sur les forfaits réduits/amortis (15 IRM à partir de 2014-15)
 - Opportunités d'autofinancement et de soutien à l'activité
 - Soutien à la sécurité des soins, progrès et innovation
 - Gain organisationnel (DMS, HDJ, ex :IRM dédiée urgence CHU Lille)

- **Révision de l'enveloppe d'investissement en équipements (classe 2)
en fonction des montants de dépenses transférées en location (classe 6)
LISSAGE du transfert (annuité de location)**



**Levier à la mise en œuvre des nouvelles autorisations du SROS 4
Besoin +++ en équipements supplémentaires / innovants**





Les besoins & les règles du Jeu : Propositions

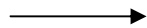
□ Règles et mise en œuvre : SOUPLES, RAPIDES, REACTIVES

□ Projets GH-Disciplines

□ Contrat Pluriannuel de Pôle

□ Evaluer les demandes des disciplines (ex Endoscopie, accélérateur RXT, etc)

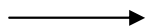
□ Anticiper les besoins médicaux croissants en équipements, les pertes en recettes et les gains potentiels



Ne pas réduire automatiquement la dotation d'investissement
(notoirement faible au regard des besoins),

Mettre les sommes non dépensées (réduction classe 2,
augmentation classe 6, impact recettes)

en réserve pour des urgences/ priorités à venir dans l'année



Groupe de suivi +++